



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
LIMITÉE

E/2001/L.44
26 juillet 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Session de fond de 2001
Genève, 2-27 juillet 2001
Point 1 de l'ordre du jour
**Adoption de l'ordre du jour et
autres questions d'organisation**

**Projet de décision présenté par le Vice-Président du Conseil,
M. Ivan Simonovic (Croatie), à l'issue de consultations informelles**

**Thèmes devant être examinés par le Conseil économique et social
à sa session de fond de 2002, dans le cadre de son débat de haut niveau
et de son débat consacré aux questions de coordination**

Le Conseil économique et social décide d'adopter les thèmes suivants pour le débat de haut niveau et le débat consacré aux questions de coordination qu'il tiendra lors de sa session de fond en 2002:

Débat de haut niveau

La mise en valeur des ressources humaines, notamment dans le domaine de la santé et de l'éducation, et sa contribution au développement

Débat consacré aux questions de coordination

Comment renforcer encore le Conseil économique et social, en mettant à profit ses succès récents, pour l'aider à remplir le rôle qui lui a été assigné dans la Charte des Nations Unies, conformément à la Déclaration du Millénaire.
